



Objet de l'association  
Le territoire d'intervention  
relève de l'agro-pastoralisme  
paysages façonnés par

## ADHÉSION 2023



CAUSSES MERIDIONAUX

### Objet de l'association :

Le territoire d'intervention de l'association est entièrement inclus dans le périmètre du bien « Causses et Cévennes paysage culturel vivant de l'agro-pastoralisme méditerranéen » reconnu par l'UNESCO au titre de sa valeur universelle exceptionnelle, et par ses paysages façonnés par l'agro-pastoralisme.

L'association des Causses Méridionales, du Lodévois et du Viganais, labellisée CPIE, a pour objet général :

- Connaître, protéger et gérer la faune, la flore et leurs habitats et plus généralement la biodiversité.
- Faire connaître et promouvoir, auprès de tout public, le patrimoine naturel, le patrimoine culturel et l'agro-pastoralisme.
- Faire connaître et promouvoir, auprès de tout public, le patrimoine naturel et culturel de son territoire d'intervention.
- Éduquer et sensibiliser tout public sur les thèmes de la protection de l'environnement, de la citoyenneté et du développement durable.
- Participer au développement concerté et durable de son territoire d'intervention.
- Promouvoir et participer aux actions de valorisation et de réhabilitation du patrimoine naturel et culturel.
- Partager ses connaissances.

La mise en réseau des acteurs et la coopération territoriale sont transversales à l'ensemble de son projet.

L'Association des Causses Méridionales, du Lodévois et du Viganais est une structure de l'Économie Sociale et Solidaire qui adhère aux valeurs des mouvements d'Éducation Populaire.

L'association conduit des actions d'intérêt général et poursuit un objectif d'utilité sociale. Elle contribue, par ses activités, à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social et au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale. Elle concourt à la transition énergétique et au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative.

L'association s'interdit toute appartenance à une organisation politique ou confessionnelle.

### Territoire d'intervention :

- les causses héraultais et gardois dénommés « Causses Méridionales » : Le Causse de Blandas, Le Causse de Campestre, Le Causse Noir, Le Causse Bégon, Le Causse du Larzac Méridional
- les gorges de la Vis et de la Virenque,
- les gorges du Trèvezel,
- les Contreforts du Larzac,
- le Lodévois,
- le Viganais.

### Les possibilités d'implication des adhérents :

Les adhérents sont les principaux acteurs décisionnels et opérationnels du réseau. Le bon fonctionnement de l'association nécessite donc un investissement que chacun peut mettre à disposition selon son temps, ses compétences et envies personnelles. En fonction de l'appartenance à un collège, les membres peuvent s'investir différemment au sein de l'association.

#### **- Participer à l'Assemblée Générale (AG)**

Tous les membres sont invités à participer à l'Assemblée Générale.

#### **- Devenir membre du Conseil d'Administration (CA)**

Le CA est l'instance où se prennent les décisions qui engagent l'association. Le CA est garant de la mise en œuvre des projets en participant activement au pilotage de l'association et en assurant la cohérence des actions proposées et leur lien avec le territoire. Le CA du CPIE des Causses Méridionales est composé de représentants des collèges des membres actifs et des membres adhérents. Il est composé de 32 membres bénévoles, au maximum, élus pour un an et répartis comme suit : 8 membres pour la catégorie des communes, 8 membres pour la catégorie des socioprofessionnels, 8 membres pour la catégorie des associations.

Chaque membre du Conseil d'Administration devra être mandaté par sa structure. Une personne ne peut pas être mandatée par deux structures membres.

#### **- Devenir membre du Bureau**

Le Conseil d'Administration élit en son sein les 6 membres du Bureau.

#### **- Devenir membre du Comité d'Orientation**

Le Comité d'Orientation est une entité non décisionnaire. Il existe pour aider à mieux percevoir les enjeux et les besoins du territoire, les nouvelles thématiques, les acteurs à contacter,... Il propose des orientations d'actions au Conseil d'Administration. Tout adhérent peut déposer sa candidature au Comité d'Orientation. Pour les personnes morales, il est demandé de mandater un administrateur (et non un salarié).

#### **- Participer au Comité Opérationnel (et ses groupes de travail)**

Le Comité Opérationnel est une entité non décisionnaire mais opérationnelle. Il met en œuvre le programme d'actions du CPIE des Causses Méridionales, au côté de l'équipe salariée. Seuls les membres du collège des membres actifs peuvent siéger au Comité Opérationnel. Il est demandé de mandater un salarié ou un bénévole.

chacun des membres sur les enjeux et les besoins du territoire et de l'association. Tout adhérent à jour de sa cotisation peut déposer sa candidature au Comité d'Orientation.



Je souhaite adhérer en tant que membre actif au titre d'une commune

Cotisation : 110 €

Commune : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Je souhaite que la commune soit candidate au Comité d'Orientation.

Je souhaite que la commune soit candidate au Comité Opérationnel.

Je souhaite adhérer en tant que membre actif au titre d'une structure socio-professionnelle, d'un organisme public ou consulaire

Cotisation : 110 €

Nom de la structure ou désignation : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Je souhaite que ma structure soit candidate au Comité d'Orientation.

Je souhaite que ma structure soit candidate au Comité Opérationnel.

Je souhaite adhérer en tant que membre actif au titre d'une association

Cotisation : 30 €

Nom de l'association : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Je souhaite que mon association soit candidate au Comité d'Orientation.

Je souhaite que mon association soit candidate au Comité Opérationnel.

Je souhaite adhérer en tant que membre adhérent

Cotisation : 10 €

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Je souhaite être candidat au Comité d'Orientation.

Je souhaite adhérer en tant que membre associé (voix consultative)

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Structure : \_\_\_\_\_

Je souhaite être candidat(e) au Comité d'Orientation.

De plus, je souhaite financer les actions de l'association par un don ou une subvention

Montant : \_\_\_\_\_



COORDONNEES	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
TELEPHONE	
MAIL	

### Nos contacts au sein de vos structures (pour les personnes morales)

Mme  Mr

NOM - PRÉNOM	
FONCTION	
TELEPHONE	
MAIL	

Mme  Mr

NOM - PRÉNOM	
FONCTION	
TELEPHONE	
MAIL	

Mme  Mr

NOM - PRÉNOM	
FONCTION	
TELEPHONE	
MAIL	

Mme  Mr

NOM - PRÉNOM	
FONCTION	
TELEPHONE	
MAIL	

En adhérant, vous acceptez que le CPIE des Causses Méridionaux mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but de faire connaître votre structure, ses activités et ses liens avec les réseaux professionnels de l'Occitanie. Vous autorisez ainsi le CPIE-CM à communiquer avec vous concernant les actualités des réseaux et l'information relative à la transition écologique et à l'EEDD, ou encore pour vous solliciter pour des projets via les coordonnées collectées dans le formulaire.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le CPIE-CM s'engage à ne pas divulguer, à ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD 25/05/2018) sur la protection des données personnelles.

Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de consentement à l'utilisation de vos données collectées par ce formulaire, vous pouvez nous en informer par simple mail à cette adresse [cr.cpie.causses@gmail.com](mailto:cr.cpie.causses@gmail.com).

Les membres du CPIE-CM s'engagent à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association.

**Précisez en quelques lignes quelles sont les valeurs que vous partagez avec l'Association et vos motivations pour adhérer à l'association des Causses Méridionaux, du Lodévois et du Viganais, labellisée Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement. (\*) :**

(\*) : obligatoire

## Date et signature

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association des Causses Méridionaux, du Lodévois et du Viganais.

Fait à ..... le.....